# Prix agricoles 1998/1999: prix indicatif du lait et prix d'intervention du beurre et lait écrémé poudre

1998/0045(CNS) - 09/02/1998 - Document de base législatif

Prix agricoles 1998/99 - Lait et produits laitiers. La Commission propose de maintenir le prix indicatif du lait et les prix d'intervention des produits laitiers au niveau de la campagne précédente, à savoir : - Prix indicatif du lait : 30,98 Ecu/100 kg. - Prix d'intervention : . beurre : 328,20 Ecu/100 kg. . lait écrémé en poudre : 205,52 Ecu/100 kg. En ce qui concerne les quotas laitiers, aucune proposition n'est nécessaire étant donné que les quantités garanties ont été fixées pour une période expirant le 31/03/2000.